

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Reconstruction du pont des Lages (RD12 au PR 58+060) sur la commune  
de Fontienne

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique: 7° Sous rubrique: a	Ponts d'une longueur inférieure à 100 mètres.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste à détruire cet ouvrage, le reconstruire 1 m en aval  
(buse cadre de section maximum : 4m<sup>2</sup>) et le raccorder à la chaussée  
existante.

## 4.2 Objectifs du projet

Mise en sécurité de la RD 12.

Le pont actuel présente de graves désordres autant sur la structure en maçonnerie qu'au niveau de l'étanchéité, des fondations et des dispositifs de retenue. De plus l'étroitesse et la géométrie du tracé routier sont contraignantes pour le passage des gabarits importants.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet consiste en :

- . La pose d'une buse cadre de section maximum de 4 m<sup>2</sup> dans le lit du ravin (en aval de l'ouvrage d'art existant) sur un béton de propreté,
- . Le positionnement de la buse cadre 30 cm en dessous du terrain naturel,
- . La réalisation d'une chaussée et son raccordement à la chaussée existante par un axe en plan et un profil en long conformes aux normes routières,
- . La réalisation d'enrochements de protection en amont et aval de l'ouvrage,
- . La démolition et l'évacuation de l'ouvrage existant,
- . La mise en oeuvre d'un muret montagne comme dispositif de retenue des véhicules,
- . La circulation se fera sur l'ancien pont pendant la mise en place du nouvel ouvrage (pas de déviation provisoire)
- . Le chantier débutera en septembre et durera 1,5 mois,

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage permettra le franchissement du ravin par la RD12 (reconstruction de l'ouvrage actuel 1 mètre en aval) pour la mise en sécurité du secteur.

Le trafic prévu sur la RD12 restera le même après mise en service de l'ouvrage (566 véhicules/j = estimation 2007)

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'autorisation loi sur l'eau (au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement, rubrique 3.1.1.0)

Évaluation des incidences Natura 2000 (R414-19)- Liste nationale (projet IOTA)

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Reconstruction d'un pont (Dossier d'autorisation loi sur l'eau)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la route reprise	- 70 m
Longueur du pont	- 20 m
Largeur du pont	- 10 m
Superficie globale du chantier	- 250 m <sup>2</sup>
Ouverture de l'ouvrage maximale	- 4 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

PONT SUR LE RAVIN  
DES LAGES  
RD 12 - PR 58+060  
COMMUNE DE FONTIENNE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 5 ° 47 ' 24 " E Lat. 44 ° 01 ' 0 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Cours d'eau  
Voirie routière  
Zone rudérale

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Altitude projet < 700 m
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve à 3,5km du Site d'Intérêt Communautaire « Vachères » (FR9302008). Un formulaire simplifié des incidences Natura 2000 a été réalisé et conclu que le projet n'a aucune incidence (joint en annexe).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seuls les matériaux de démolition de l'ouvrage actuel seront évacués vers une filière de valorisation des déchets dans les conditions conformes à la réglementation.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'Ibéris à feuilles de lin (protection régionale) devrait être atteinte par le projet. Compte tenu du faible effectif (1 individu) et du caractère erratique de ce spécimen (avalaison probable) ainsi que de la faible typicité du milieu qui l'héberge, l'enjeu est jugé négligeable. Une zone de reproduction à amphibiens (Rainette méridionale et Alyte accoucheur) a été identifiée au droit de l'ouvrage actuel et futur. Des mesures d'insertion ont été données : - des adaptations du chantier et du calendrier de travaux ont été mises en œuvre pour que le projet tienne compte des enjeux écologiques identifiés (opération de débroussaillage au mois d'août et début des travaux en septembre) , - limitation des emprises à la partie aval du chantier, renaturation et accompagnement du projet par un expert écologue.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 a ,par ailleurs, été réalisée et elle conclue à une absence d'incidence. - Le positionnement du cadre sous le terrain naturel permettra de maintenir la continuité sédimentaire. - Un inventaire naturaliste ciblant différents groupes (invertébrés protégés, oiseaux, mammifères y compris chiroptères, reptile amphibien)et une étude hydraulique ont aussi été réalisés.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet est de 250 m <sup>2</sup> .
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit de la reconstruction d'un ouvrage déjà présent. Le projet n'engendrera pas plus de bruit dans sa phase d'exploitation. Les travaux seront une source de bruit, cependant, cette perturbation sera temporaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés en période d'assec. Il n'y aura donc pas d'impact sur la turbidité en conditions normales. En cas d'un ou plusieurs orages générateurs de crue l'écoulement du ravin sera mis sous canalisation souple le temps des travaux. Cela permettra de ne pas impacter le ravin et par conséquent la Laye par des flux de matières en suspension lors du terrassement. Des mesures seront prises par les entreprises pour éviter tout déversement accidentel dans le cours d'eau.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seuls les matériaux de démolition de l'ouvrage actuel seront évacués vers une filière de valorisation des déchets dans les conditions conformes à la réglementation.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de son ampleur, et tenant compte de tous les enjeux recensés (hydrauliques et écologiques), nous considérons que l'impact du projet sur l'environnement est faible. Le projet est situé hors ZNIEFF et hors périmètre NATURA 2000.

L'adaptation du calendrier permettra d'éviter la période de reproduction des espèces d'amphibiens (jusqu'à l'état de têtard), et permettra de ne pas détruire d'individus en phase aquatique et assure une capacité de fuite pour la plupart des individus en phase terrestre.

Le délai d'exécution pour réaliser cet ouvrage ainsi que les enrochements de protection et la végétalisation des berges a été estimé à 1,5 mois.

Les travaux seront réalisés en période d'assec.

Un expert écologue sera présent pour assister le personnel de l'entreprise lors des travaux. La renaturation du site au droit de l'ouvrage détruit sera faite et les berges seront revégétalisées. La réalisation de l'ensemencement sera encadrée par un expert écologue.

La limitation des emprises à l'aval du projet permettra de ne pas impacter la zone amont notée comme à enjeux.

La positionnement de la buse en cadre 30 cm sous le terrain naturel permettra de limiter l'impact sur le transport solide.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Formulaire simplifié des incidences Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Digne les Bains

le, 22/10/2014

Signature

Le Directeur général adjoint  
du Pôle Développement durable  
et territoires



Michel MATH